

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal réuni le 1er août 2011 sous la présidence de M. GOIFFON Denis, Maire.
Absents excusés : SANCHEZ Zita (pouvoir à Pernod Jean-François), VION-DURY Matthieu (pouvoir à Goiffon Denis)

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/VENTE DE BOIS

- EST INFORME du résultat des ventes de bois de juin qui se sont déroulées à Nantua : lot parcelles 4-5 et 40 vendu à ANNECY-BOIS pour 39 100 euros les 635 m³ de résineux, lot parcelle 35 vendu à Philippe ROUSSELLE pour 1 150 euros les 66 m³ de feuillus.

Le lot mis en vente dans le non-soumis au lieudit « La Bossue » a rapporté à la commune 9 625 euros (frais d'exploitation et maîtrise d'œuvre ONF déduits)

2/LOTISSEMENT CHAMP PERROLET

- APPROUVE la promesse d'achat qui sera déposée chez Me Lager après visa par la Sous-Préfecture de Nantua pour le lot 13 : M. et Mme TROCCON Régis.

3/ CREDIT-BAIL IMMOBILIER FERME-RELAIS

M. Yves Archeny, conseiller municipal concerné quitte la séance.

- Suite au courrier de M. Yves Archeny faisant part à la commune de sa décision de lever la promesse de vente prévue dans la convention de crédit-bail immobilier qui arrive à échéance le 30 septembre 2011 et au vu des problèmes d'étanchéité de la toiture, le conseil municipal a dû statuer sur le montant de la soulte à verser par le locataire pour devenir propriétaire des lieux. Après avoir entendu le compte-rendu du CDAR sur cette opération et après délibération , le conseil municipal ARRETE à 6 000 euros HT le montant de cette soulte (votants 9 : 1 abstention – 8 pour).

- AUTORISE le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour que soit établie la division cadastrale permettant de sortir du crédit-bail immobilier la zone d'implantation du poteau incendie qui représente 36 m² et qui demeure la propriété de la commune.

4/INVESTISSEMENTS 2012

- Afin de compléter les dossiers en cours auprès du Conseil Général de l'Ain SOLLICITE par délibération l'aide du Département pour les travaux d'investissements voirie inscrits pour l'année 2012 selon les nouvelles modalités d'aide aux projets des communes.

5/SECURITE RD 1084 LIEUDIT « LA TOUR »

- ENTEND le compte-rendu de la visite en juin sur la commune de M. Jean DEGUERRY, Conseiller Général, venu établir avec le service des Routes du Département un état des lieux de la voirie départementale qui a permis de relever le problème de sécurité pour les véhicules venant de Bellegarde par la RD 1084 et souhaitant accéder à Lalleyriat ainsi que le tourne à gauche dangereux.

Des premières mesures ont été mises en place facilitant la desserte des habitations du lieudit « La Tour » dans l'attente d'une étude plus approfondie pour ce secteur.

6/ PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

- Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Ain élaboré dans le cadre des dispositions de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 a été adressé pour avis à l'ensemble des collectivités concernées (Maires, Présidents de communautés de communes, EPCI et Syndicats). Une présentation de ce projet à l'intention des élus a été faite par M. le Sous-Préfet de Nantua le 6 juillet dernier.

Pour notre secteur, ce projet prévoit la création d'une communauté de communes regroupant les 4 actuelles (CCCVB, CCLN, CCMB, CCO) et les communes isolées de Belleydoux et Echallon, constituant un ensemble de 38 communes et de 60 086 habitants. Les effets induits de cette création seraient, notamment, la dissolution du Syndicat Mixte du Pays du Haut-Bugey créé en 2002 pour la mise en œuvre du SCOT et son intégration dans le futur EPCI.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, reconnaît la pertinence du périmètre proposé mais émet des réserves sur la fiscalité, les compétences et la gouvernance au sein de la future structure (votants 10 : 3 contre -1 abstention - 6 pour).

7/DIVERS

- Prend connaissance de l'avis de riverains sur le projet d'aménagement du plan d'eau.
- Autorise l'utilisation gracieuse de la salle polyvalente tous les vendredis de 17h30 à 20h30 par l'association Twirling pour des cours d'activités artistiques aux enfants ainsi que l'accès au vestiaire récemment rénové.
- Ne donne pas suite à une demande de terrain pour un projet d'installation d'activité maraîchère.
- Est informé de la démission de Mme Archeny Audrey du poste de contractuel pour l'entretien des bâtiments communaux.
- Le conseil municipal est appelé à réfléchir sur les éventuels emplacements réservés qui pourraient être intégrés dans la révision du PLU de la commune.
- Est informé d'une consultation d'entreprises lancée dans le cadre du renouvellement du contrat TNT sur la commune de Lalleyriat, une nouvelle installation au lieudit « La Roche » devrait être mise en place pour permettre la diffusion de la TNT, la radio, les services d'urgences, et autres.
- Est informé de la réunion de pré-piquetage pour la fibre optique qui avait pour but de présenter à la commune le schéma de desserte de la commune ainsi que l'entreprise chargée des travaux. Une réunion publique aura lieu pour informer les habitants sur les modalités de desserte
- Le compte-rendu d'activité 2010 pour l'eau potable est à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

GOIFFON Denis.